

FRANÇAIS EN SITUATION DE TRAVAIL



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

- Se présenter dans un cadre professionnel ;
- Exposer et expliquer ses expériences professionnelles
- Décrire son poste de travail et les tâches qui sont les siennes ;
- Connaître ses droits et devoirs en tant que salarié au sein de la structure ;
- Mieux comprendre et gérer de manière autonome les démarches administratives en lien direct avec son environnement de travail.

Aura acquis les compétences socio-langagières suivante :

- Parler de son parcours professionnel ;
- Nommer son environnement de travail direct ;
- Présenter ses tâches et missions ;
- Adapter son langage en fonction du contexte ;
- Identifier les documents contractuels (fiche de paie, contrat, avenant etc) et les documents techniques liés à son poste de travail
- Compléter les documents liés à son poste de travail et à son statut de salarié ;
- Communiquer à l'oral et à l'écrit dans l'environnement professionnel

DES MODULES PERSONNALISABLES

- Module 1 : Parler de soi dans un cadre professionnel
- Module 2 : Décrire son environnement de travail
- Module 3 : Droits et devoirs du salarié : mes démarches au quotidien

Les contenus de formation seront modulables et s'adapteront aux niveaux des stagiaires en termes de réalisations demandées.

TARIF

Le tarif de la prestation est ajusté en fonction de la demande (durée, contenu, ...) et en fonction des subventions.

DELAI D'ACCES

Le délai de mise en oeuvre sera adapté au planning transmis par le client.

Délai moyen : 1 mois

PLUS D'INFORMATION & CONTACT

Cécile VICART
 Coordonnatrice Filière
 d'Inclusion Sociolinguistique

✉ c.vicart@ucrm.fr

☎ 07 61 73 20 88

PUBLIC

- La formation s'adresse aux salariés en insertion ayant besoin de monter en compétences en « Français Langue Etrangère » (FLE) et en savoirs/compétences de base en lien avec leur environnement de travail.
- Effectif : minimum 6 stagiaires par groupe et maximum 10 stagiaires

MODALITES PEDAGOGIQUES

1. Durée et lieu

La formation se déroulera de préférence sur le lieu de travail des salariés.

Période de formation variable selon les besoins identifiés.

La fréquence minimum : 2 heures minimum par semaine.

2. Organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'une alternance entre temps de découverte, d'exploration puis d'appropriation des supports, en lien avec l'environnement professionnel.

Par support, nous entendons tout matériel lié aux tâches et aux missions des salariés (documents papier, espaces de travail, machines etc)

Une large priorité est accordée à la mise en situation à l'issue de ces trois temps afin de vérifier que les objectifs linguistiques comme pragmatiques ont été atteints.

La réalisation de différentes activités de mise en pratique à l'oral comme à l'écrit permet d'individualiser les parcours tout en maintenant une dynamique de groupe.

Individualisation des parcours :

- Entretien individuel avec la formatrice en début de parcours
- Réalisation différenciée des tâches au sein des ateliers selon le niveau et les compétences de chaque stagiaire.
- Modalités pédagogiques et organisationnelles adaptées aux personnes en situation de handicap

